

GT Declic.climat

Le GT dé clic.climat réunit tout acteur du monde rural wallon intéressé à la problématique de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une des thématiques importantes où l'agriculture peut jouer un rôle majeur est la séquestration de carbone (carbon release), notamment dans les sols. Pour accélérer cette pratique, certaines démarches sont proposées pour valoriser économiquement le carbone stocké à travers des mécanismes de compensation. Pour cela il est nécessaire de disposer de mécanismes de comptabilité du carbone fixé ou des émissions de GES évitées.

Note de capitalisation : Soil Capital (SC)

Novembre 2020.

Soil Capital est une société qui propose un outil technico-économique permettant des comparaisons entre entreprises agricoles pour comprendre comment améliorer leurs performances économiques à travers leur résilience environnementale et en améliorant leurs marges grâce à la diminution des intrants.

SC travaille en France et en Wallonie depuis septembre 2020. Elle a déjà diagnostiqué une cinquantaine d'agriculteurs à ce jour. Son objectif était d'atteindre 150 agriculteurs inscrits d'ici fin d'année 2020 (c'est objectif aurait été atteint). La société compte 500 agriculteurs français intéressés contre seulement 25 agriculteurs en Belgique !

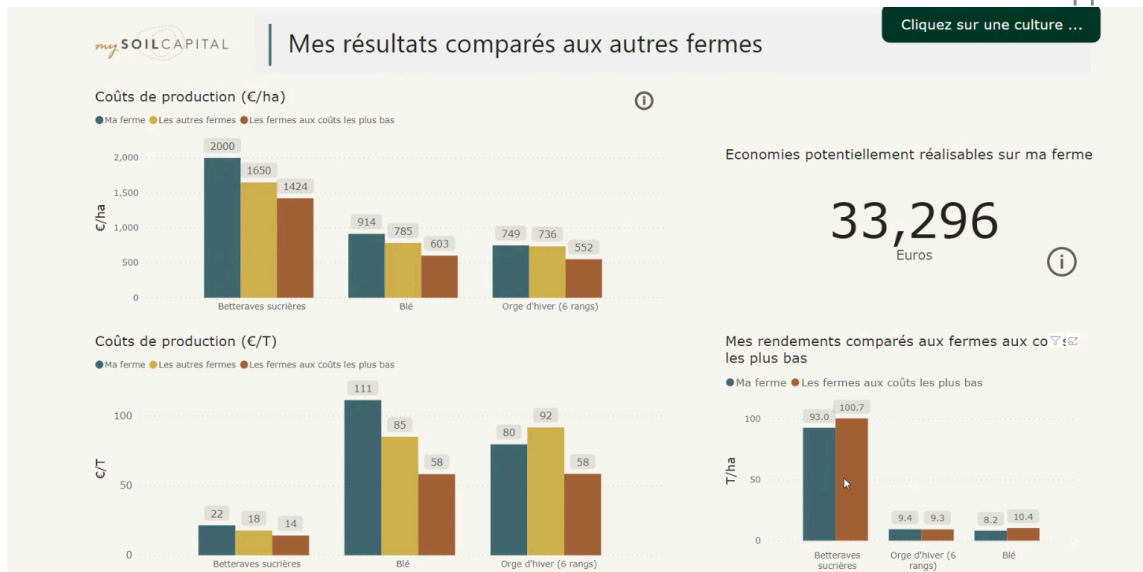
SC propose deux volets :

1. Un outil de gestion
2. Un programme de compensation carbone s'appuyant sur un bilan des GES.

L'outil de gestion « MySoilCapital » s'articule autour d'un diagnostic technico-économique, d'un diagnostic agro-écologique et d'un bilan GES. Il permet de créer un groupe de comparaison basé sur des critères que l'agriculteur définit lui-même (surperficie, sol, région, type d'agriculture : biologique ou conventionnelle) en vue de permettre la comparaison des coûts de production exprimés en euro/ha. Il permet également de comparer l'exploitation avec le groupe des 25% les plus efficaces. Il concerne 4.225 ha à ce jour (35.000 ha annoncés en septembre 2021). Les gérants annoncent une marge de gain de plus de 200€/ha principalement grâce aux réductions d'intrants sans pénalité de rendement.

Parmi les paramètres technico-économiques étudiés, on citera les diverses opérations culturales, la fertilisation, la protection phytosanitaire, les semences, le temps de mécanisation, la consommation de carburant, ...

Des indicateurs agro-écologiques sont également enregistrés et concernent la compaction du sol, la diversité... Ceux-ci sont en cours de révision.



Le bilan GES est quant à lui basé sur un outil appelé « Cool Farm Tool » (CFT). Cet outil a été développé et est mis à jour par un consortium d'entreprises européennes (<https://coolfarmtool.org/>) et est basé sur les paramètres utilisés par le GIEC.

Le codage des données, comprenant la collecte, le traitement et la validation, prend une journée. Les informations sont collectées via les fiches de culture, les fiches d'équipement, les fiches des pratiques, et les fiches culturales.

L'agriculteur reste propriétaire des données qu'il fournit sur base volontaire et qu'il peut effacer à tout moment.

Les données sont encodées par une communauté d'agronomes indépendants (Conseillers) qui ne payent rien et qui sont rétribués de 400€ par fiche remplie. Ces agronomes reçoivent une formation préalable.

Le service est vendu (novembre 2020) :

- 980 € /an aux agriculteurs à qui il est proposé par ailleurs de vendre des certificats carbone.
- 780 € /an aux conseillers agricoles indépendants
- 850 € /an aux chambres d'agriculture
- 980 € /an aux fournisseurs agricoles.

Avantages : Par rapport à la concurrence du conseil en agriculture, SC offre la possibilité de vendre des certificats carbone (objectif : 27,50€/t).

Ce programme de rémunération carbone se base sur l'outil susmentionné et a été développé avec South Pole. Il dispose du certificat ISO 14064-2.

Procédure : l'année zéro permet d'établir la situation carbone, puis tout ce qui est évité ou stocké peut-être vendu. La première année l'agriculteur reçoit 80% du montant stocké ou évité. Les 20% restant sont versés la deuxième année s'il n'y a pas de ré-émission. Le stockage doit rester effectif au moins 10 ans (mais la durée minimum d'un contrat avec SC est de 5 ans).

Les acheteurs actuels sont notamment Cargill (services et produits agroalimentaires, industriels et financiers), IBA (protonthérapie)... IBA peut parrainer des agriculteurs en Brabant wallon à hauteur de 370€ (voire 700€). Il faut minimum 50 ha pour amortir le coût du service par la vente de carbone (avec un gain carbone de 2t/ha/an). Actuellement seul le secteur des grandes cultures est concerné car il existe une limite d'éligibilité pour la prise en compte du CO² émis par le bétail (norme souvent appliquée au niveau international) :

maximum 20% du CO² lié à l'élevage peut entrer dans la comptabilité carbone. Une version « élevage » de la plateforme est en cours de développement.
L'agroforesterie est prise en compte.

Contacts:

Chuck de Liedekerke

Nicolas Verschuere

Rue du Buisson, 19 à 1360 Perwez, Belgique

+32 78 48 57 07, hello@soilcapital.com

soilcapital.com/fr/

Suivi à envisager :

- Information à proposer à la CoP Agriculture (GAL) : voir Quentin Triest, mais aussi Catherine Marlier (cultivae.be) et Frédéric Muratori (regenac'terre).
- Organiser un atelier pour présenter plusieurs outils d'appui à l'agriculture régénérative (La vache heureuse, Regeneracterre, Greenotec).
- Engager un partenariat avec SC ou d'autres initiatives à identifier (en restant neutre s'agissant d'entreprises privées).
- ...

Autres informations importantes

Fit for 55

Dans ses propositions Fit for 55, l'UE a exposé sa vision de l'agriculture de l'UE, y compris l'ambition de rendre les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'utilisation des terres (AFOLU : Agriculture, forestry, and land use sectors) climatiquement neutres d'ici 2035 et guidés par des objectifs nationaux contraignants à partir de 2030.

Carbon farming challenge

Extrait de Sustainable Carbon Cycles.pdf

Carbon farming peut soutenir la réalisation de l'objectif climatique proposé pour 2030 d'absorptions nettes de 310 Mt CO₂eq dans le secteur des terres. À cette fin:

- chaque gestionnaire de terres devrait avoir accès à des données vérifiées sur les émissions et les absorptions d'ici 2028 pour permettre une large adoption de la culture du carbone ;
- les initiatives de culture du carbone devraient contribuer à l'augmentation de 42 Mt CO₂eq du puits terrestre nécessaire pour atteindre l'objectif d'absorptions nettes de 310 Mt CO₂eq d'ici 2030.

Actions clés pour soutenir l'agriculture du carbone

Extrait de Sustainable Carbon Cycles.pdf

Afin d'encourager la montée en puissance de l'agriculture du carbone jusqu'en 2030, la Commission entreprendra les actions suivantes :

- créer un **groupe d'experts** sur l'agriculture du carbone au sein duquel les autorités des États membres et les parties prenantes peuvent partager leurs expériences en vue d'établir les meilleures pratiques en matière d'agriculture du carbone et d'un suivi, d'un rapport et d'une vérification solides ;
- fournir des orientations et **intégrer le financement dédié à l'agriculture carbone dans la plupart des politiques européennes pertinentes** et des outils connexes (tels que la politique agricole commune, LIFE, les fonds de cohésion) pour contribuer à relever les défis de mise en œuvre pertinents ;
- soutenir la coordination de la communauté de la recherche et des principales parties prenantes sur le **développement, le test et la démonstration des pratiques d'agriculture du carbone** via les clusters 5 et 6 d'Horizon Europe ;
- fournir un **modèle numérique de calcul** et des lignes directrices sur les voies communes pour le calcul quantitatif des émissions et des absorptions de GES pour les gestionnaires de terres agricoles ;
- réaliser une étude pour **évaluer le potentiel d'application du principe pollueur-payeur** aux émissions provenant des activités agricoles ;
- créer un groupe carbon farm au sein de la plateforme sociale Climate Pact pour réunir les **gestionnaires de terres pour les inciter à devenir des ambassadeurs Climate Pact** et nourrir l'échange d'expériences directes ;
- créer des **laboratoires vivants (living lab)** qui testent et démontrent les pratiques d'agriculture du carbone dans divers endroits en Europe dans le cadre de la mission « A Soil Deal for Europe ».
- promouvoir et piloter les **pratiques agricoles de carbone bleu** à travers certains des actions-phares de la Mission "Restore our Ocean and Waters"

Voir aussi : *CarbonFarming_Technical_Guidance.pdf*

Plan de relance de la Wallonie

Plusieurs fiches projets concernent la séquestration du carbone en agriculture :

Projet 67 : Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO₂ et soutenir des projets pilotes (Capture, transport, réutilisation et séquestration). On y parle notamment de mise en place de projets pilotes et une amélioration de l'expertise des unités de recherches actives dans les technologies de capture et d'usage de CO₂. Cette fiche ne semble pas cibler l'agriculture.

Projet 114 : Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols.

Projet 208 (et 209): soutien à l'agro-écologie vue comme un moyen de stockage de carbone.